

## INTRODUCTION

La défaite militaire de 1940 bouleverse la société française. Les repères et les fondements de la III<sup>e</sup> République sont balayés, les Français sont accablés et assommés. Le monde politique et culturel tente de survivre dans ce chaos, qui voit l'Allemagne occuper une large partie de l'Europe. On pense que la Grande-Bretagne, désormais seule, sera bientôt contrainte de signer un armistice. L'armée française, prétendument « la première du monde », n'a-t-elle pas été vaincue en six semaines ?

L'armistice franco-allemand du 22 juin 1940 est marqué par l'occupation de la moitié du territoire national et l'annexion de plusieurs départements. La zone dite « libre » est dirigée par le régime autoritaire du maréchal Pétain, engagé rapidement dans la collaboration avec Hitler.

La terrible saignée de 14-18 plonge une partie de la France dans un pacifisme béat, cherchant par tous les moyens à s'entendre avec l'Allemagne, même devenue hitlérienne... C'est ainsi que des hommes de gauche vont s'engager dans la Collaboration. Spécialiste de l'antisémitisme, l'historien israélien Simon Epstein a constitué au fil des ans un socle informatif considérable sur les itinéraires contrastés de deux catégories de

Français, à travers notamment un livre remarquable<sup>1</sup> : « Ceux qui protestèrent contre le racisme et l'antisémitisme dans les années 1920 et 1930, avant de s'engager dans la Collaboration ; et ceux qui exprimèrent une hostilité ou un préjugé à l'égard des Juifs, puis qui se retrouvèrent, l'heure venue, dans la Résistance [...]. Les principaux chefs de la Collaboration ont traversé, chacun à sa manière, une phase de dénonciation de la haine antijuive ; beaucoup furent même militants de la Ligue internationale contre l'antisémitisme (Lica). Réciproquement, de nombreux résistants, et non des moindres, sont originaires d'une extrême droite nationaliste qui, dans les années 1930, fut fertile en prises de position hostiles aux Juifs. »

L'itinéraire de Jacques Doriot et de Marcel Déat, deux personnalités importantes de la gauche pacifiste des années 1920, devenus des collaborateurs actifs durant l'Occupation, est révélateur de cette évolution. On pourrait multiplier les exemples à ce sujet. Il convient cependant de ne pas généraliser. La Collaboration compte également dans ses rangs de nombreux militants d'extrême droite, anticommunistes viscéraux, déjà engagés politiquement bien avant la Seconde Guerre mondiale. La défaite militaire de la France en mai-juin 1940 ne fait qu'accentuer leur haine de la III<sup>e</sup> République, qu'ils estiment responsable de cette humiliation nationale. Ils cherchent alors un idéal politique « rédempteur » dans les régimes totalitaires allemand ou italien, finissent pour certains dans la Waffen-SS. À partir de juin 1941, la guerre de l'Allemagne contre la Russie soviétique pousse les ultras de la collaboration à la lutte militaire aux côtés

---

1. Simon Epstein, *Un paradoxe français. Antiracistes dans la Collaboration, antisémites dans la Résistance*, Albin Michel, 2008.

de l'occupant. L'ennemi est alors clairement identifié : le bolchevisme. L'habile propagande nazie pousse à la mise en place d'une armée « européenne » contre le bolchevisme. La Waffen-SS, avec notamment des divisions de diverses nationalités, devient l'élément fondateur de cette armée dite « européenne ».

Le 29 juin 1940, le gouvernement français s'installe dans la région de Clermont-Ferrand puis, du fait de capacités d'hébergement limitées, déménage à nouveau le 1<sup>er</sup> juillet pour Vichy, en zone non occupée par l'armée allemande. Cette ville de cure thermale offre l'avantage d'un réseau téléphonique performant et d'une multitude d'hôtels, pouvant être réquisitionnés par les ministères et les ambassades.

La loi dite « constitutionnelle » du 10 juillet 1940, votée par les deux chambres, réunies en assemblée nationale au casino de Vichy, « donne tout pouvoir au gouvernement de la République, sous l'autorité du maréchal Pétain », sans contrôle parlementaire, avec pour mission la promulgation d'une nouvelle constitution. Pétain obtient 569 voix en sa faveur. On compte également 80 voix contre et 20 abstentions. Divers députés ne sont pas présents, car mobilisés et retenus prisonniers ou tués au combat, voire absents. Ainsi, on compte 649 suffrages exprimés sur les 907 parlementaires de l'époque. Le vote se fait sous la contrainte des événements tragiques frappant la France, les menaces de certains militaires aux ordres de Weygand et de Pétain, sans oublier diverses milices d'extrême droite prêtes à en découdre avec les récalcitrants. La nouvelle constitution ne verra jamais le jour. La concentration de tous les pouvoirs entre les mains de Pétain est contraire aux fondements même des lois constitutionnelles de 1875, fondées sur la séparation des pouvoirs (législatif, exécutif et judiciaire).

Les régimes antidémocratiques de Franco et de Salazar inspirent directement le régime de Vichy. Dès ce funeste 10 juillet 1940, Pétain se proclame chef de l'État français et s'arroge tous les pouvoirs. Les lois sont adoptées de sa seule autorité. Jusqu'en avril 1942, Pétain reste par ailleurs chef de l'État et chef du gouvernement en titre. Pierre Laval, Pierre-Étienne Flandin et l'amiral Darlan ne sont que des vice-présidents du Conseil. Il gouverne de manière autoritaire. Notamment le 13 décembre 1940, lorsqu'il évince brusquement Pierre Laval du pouvoir, non par désaveu de la politique de collaboration avec l'Allemagne menée par ce dernier, mais par irritation devant sa manière trop indépendante de la conduire. Pétain signe également la révocation de nombreux maires, préfets et hauts fonctionnaires républicains, comme le préfet d'Eure-et-Loir Jean Moulin.

Pétain supprime tous les contre-pouvoirs républicains. Les libertés politiques sont suspendues, ainsi que les partis politiques, à l'exception de ceux des collaborateurs parisiens. Les centrales syndicales sont dissoutes, les unions départementales subsistantes sont unifiées en une organisation corporatiste du travail. La franc-maçonnerie est mise hors la loi. Des milliers de municipalités sont destituées et remplacées par des délégations spéciales, nommées par décret du pouvoir central. Des juridictions d'exception sont mises en place. Des procès iniques sont ainsi intentés à d'authentiques patriotes républicains comme Pierre Mendès France et Jean Zay. À l'automne 1941, grâce à des lois antidatées, Vichy envoie à la guillotine plusieurs militants communistes, dont le député Jean Catelas, à la suite d'attentats anti-allemands. Dès 1940, Pétain emprisonne Léon Blum, Georges Mandel, Édouard Daladier, Paul Reynaud et le général Gamelin.

## INTRODUCTION

Le 27 août 1940, on assiste à l'abrogation de la loi de 1939 interdisant la propagande antisémite dans la presse française. Le 3 octobre 1940, la loi portant statut des juifs entraîne leur exclusion de la fonction publique et des professions artistiques. Le 4 octobre 1940, «les ressortissants étrangers de race juive pourront être internés dans des camps spéciaux». Le 7 octobre, c'est l'abrogation du décret Crémieux de 1870 déclarant citoyens français les juifs d'Algérie. En zone «libre», des camps spéciaux sont ouverts pour les étrangers de «race juive».

Pétain s'oppose cependant en mai 1942 à l'introduction en zone «libre» du port obligatoire de l'étoile jaune, mais ne proteste pas contre son introduction en zone occupée. De plus, en zone «libre», son gouvernement fait apposer le tampon «juif» sur les papiers d'identité à partir de la fin de l'année 1942. En août 1943, les nazis pressent Vichy de retirer en bloc la nationalité française aux juifs. L'Église catholique fait intervenir le pape, qui «s'inquiète pour l'âme du Maréchal», ce qui impressionne grandement ce dernier et contribue à l'échec du projet. En tout, 76 000 juifs, parmi lesquels 11 000 enfants, non réclamés au départ par les Allemands, sont déportés de France sous l'Occupation, avec la collaboration partielle de la police française. D'après les calculs de Serge Klarsfeld, 40 % des juifs en France ont été arrêtés avec la collaboration de la police française. Cependant, 75 % des juifs présents en France (50 % des juifs étrangers et environ 90 % des juifs français) sont sauvés de la déportation, grâce au soutien d'une partie importante de la population française. Des fonctionnaires français tentent de ralentir les rafles antisémites, préviennent des familles juives des prochaines arrestations, tandis que d'autres deviennent les auxiliaires zélés des nazis. Lors des rafles exigées par l'occupant

allemand, le régime de Vichy tente parfois de protéger les juifs français au détriment des juifs étrangers.

Les serviteurs du régime de Vichy viennent de divers courants politiques et idéologiques. On y trouve des nationalistes et des monarchistes d'extrême droite, des pacifistes de gauche, des notables attirés par le pouvoir, des antisémites, des anglophobes, des fonctionnaires serviles, des germanophobes revanchards... Le régime de Vichy connaît plusieurs évolutions, en fonction des membres de son gouvernement. En 1940-1941, c'est le temps d'un Vichy réactionnaire, où l'on retrouve toutes les composantes de la droite, avec les maurrassiens Raphaël Alibert et Yves Bouthillier, des libéraux comme Lucien Romier, des nationalistes comme le général Weygand et Xavier Vallat. La gauche pacifiste n'est pas absente, avec notamment la présence de René Belin, ancien leader de la CGT. En 1941-1942, c'est le temps d'un Vichy technocratique avec Pierre Pucheu, ministre de l'Intérieur, François Lehideux, qui lui succède comme secrétaire d'État à la Production industrielle, René Bousquet à la Police. En 1942-1943, le Vichy pragmatique de Laval entend donner des gages à l'Allemagne par la Collaboration, afin d'obtenir une bonne place pour la France dans l'Europe soumise à Hitler. Le Vichy des ultra-collabos ou Vichy milicien de 1943-1944 est marqué par l'entrée en force de Philippe Henriot, Marcel Déat et Joseph Darnand. La Milice française accroît considérablement son influence durant cette dernière période.

Instaurant un régime autoritaire, antidémocratique et contre-révolutionnaire, le régime de Vichy entend réaliser une Révolution nationale, antisémite et nationaliste, rompant avec la tradition républicaine, afin d'instaurer un ordre nouveau, fondé sur l'autorité, la hiérarchie, le corporatisme, l'inégalité entre les citoyens. Sa devise

« Travail, Famille, Patrie » remplace l'ancien triptyque républicain « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Le monde de la culture (auteurs, artistes, journalistes) subit de plein fouet la situation politique et militaire et collabore majoritairement, pour des raisons diverses : par opportunisme, pour survivre et prospérer, par idéologie... Auteurs et journalistes rédigent des livres et des articles favorables au nazisme, à la Collaboration franco-allemande, au régime de Vichy. Des artistes tournent des films financés par le régime hitlérien, chantent pour l'occupant, accomplissent des tournées en Allemagne. La Collaboration culturelle, intellectuelle et artistique répond à la volonté allemande de réduire la France à des activités jugées secondaires par les nazis, comme la mode, le luxe, tout en contrôlant la culture, afin de promouvoir les « valeurs » du national-socialisme. Si la politique allemande vise à briser l'hégémonie culturelle française, elle fait également preuve d'un certain « libéralisme » : « Art, cinéma, théâtre et édition ont connu une sorte d'âge d'or », écrit Stéphane Guégan<sup>1</sup>. Ainsi, les recettes des cinémas doublent entre 1940 et 1943, celles des théâtres triplent durant la même période. Près de 250 longs-métrages de fiction sont tournés durant l'Occupation. Cependant, des artistes comme Jean Gabin et Jean-Pierre Aumont rejoignent la France libre du général de Gaulle, tandis que d'autres, plus nombreux, s'affichent régulièrement aux côtés des Allemands.

Bien des écrivains et journalistes de renom sombrent dans la Collaboration. Les principaux journaux adoptent trois attitudes : soit ils se sabordent, soit ils se replient en zone sud dès l'été 1940, soit ils décident de reparaître

---

1. *Les Arts sous l'Occupation, chronique des années noires*, Beaux-Arts éditions, 2012.

en zone nord. Les principaux titres de la presse en zone occupée sont subventionnés ou détenus en sous-main par l'ambassade d'Allemagne... Hormis les ultras de la Collaboration, les journalistes agissent plus par opportunisme, appât du gain ou lâcheté que par idéologie. La presse en zone « libre » soutient le maréchal Pétain, d'autant qu'elle est contrôlée par le ministère de l'Information du régime de Vichy. Devant cette propagande de plus en plus manifeste, la majorité des Français se détournent des journaux politiques trop orientés, qui annoncent des tirages phénoménaux alors qu'ils ont souvent 50 % d'invendus.

L'épuration, de 1944 à 1953, a sanctionné ceux qui ont ouvertement manifesté leur soutien au régime hitlérien, mais pas toujours... Beaucoup n'ont pas été inquiétés, pour des raisons obscures et diverses. Certains assument leur engagement jusqu'au bout, parfois jusqu'à la mort. Ils refusent de renier leur passé collaborationniste. D'autres cherchent à se justifier en minorant leur rôle ou en mettant en avant des circonstances atténuantes comme l'erreur de jeunesse, l'ignorance de certains faits, la contrainte de l'occupant, la nécessité de survivre, l'habile propagande de l'époque, la certitude que l'Allemagne a gagné la guerre... Enfin, il y a ceux qui tentent de cacher leur passé collaborationniste, afin de poursuivre leur carrière professionnelle après la guerre, grâce à des relations en hauts lieux. Certains se fabriquent un passé de « résistants » grâce à des certificats douteux, des médailles attribuées en dépit du bon sens.

Cet ouvrage retrace leur passé trouble, explore les motivations des uns et des autres, à travers les engagements pris, les écrits, les paroles prononcées, les témoignages... Il y a ceux qui assument sans rien renier, ceux



## INTRODUCTION

qui minorent et parfois regrettent, ceux qui tentent de dissimuler leurs « années interdites » et vont jusqu'à s'inventer une « résistance » glorieuse.



PREMIÈRE PARTIE

## CEUX QUI ASSUMENT SANS RIEN RENIER

*Les collaborationnistes européens germanophiles sont souvent antisémites, fascinés par l'Allemagne hitlérienne pour des raisons esthétiques, politiques, idéologiques. Ils rejettent la III<sup>e</sup> République, coupable selon eux de tous les maux, rêvent d'une Europe national-socialiste, où la France pourra trouver sa place sous la tutelle allemande.*



## ABEL BONNARD

Il voit le jour le 19 décembre 1883 à Poitiers. Son véritable père biologique est le comte italien Joseph Napoléon Primoli, homme du monde. Il est cependant reconnu comme le fils d'Ernest Bonnard, directeur des prisons de la Vienne. Sa mère, Marie-Pauline Benielli, a des origines corses. À quatre ans, il sait lire, et commence à apprendre le grec et le latin à six ans. Il se rend régulièrement chez ses tantes à Ajaccio et chez le comte Primoli à Rome, qui lui fait découvrir l'art, la littérature et la poésie. Dès l'enfance, il dénonce la médiocrité du monde contemporain, rêve d'un retour à la chevalerie, se passionne pour les grandes civilisations traditionnelles. Jusqu'à l'âge de dix ans, il est éduqué par des maîtres particuliers. En octobre 1893, il intègre le collège du lycée de Marseille. Cultivant la solitude, il se sent étranger à la vie scolaire de son époque, travaille brillamment les matières qui éveillent sa passion, comme la littérature, l'histoire, mais rejette les mathématiques. Il lit Goethe et Maurras, passe la plus grande partie de son temps dans les bibliothèques, ses étés en Corse et à Rome.

Le 24 juillet 1900, il est reçu bachelier. Il quitte Marseille pour Paris et obtient une licence de lettres à la Sorbonne en 1905. Ne fréquentant pas les autres